



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 23074

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées sur la détresse de nombreuses personnes souffrant d'un handicap en France, notamment en milieu rural. Alors que le chef de l'Etat s'était engagé à faire de la prise en charge du handicap une des priorités de son mandat, il constate que les annonces n'ont que peu été suivies d'effets. Il convient donc de mettre en place un véritable plan d'action pour le handicap afin que le droit à la santé des personnes touchées soit réellement assuré (remboursement des soins ambulatoires, par exemple), que le choix de leur prise en charge soit respecté et garanti, et que les personnes polyhandicapées puissent être accompagnées dignement dans des structures spécialisées. Il lui demande d'indiquer dans quels délais elle entend prendre des mesures concrètes afin de soulager et de venir en aide à ces enfants et ces adultes ainsi qu'à leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23074

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5954